

Equipe de chrétiens en classe ouvrière du secteur de CAEN (ECCO Caen)
(membre de la fédération des Réseaux du PARVIS)

Communiqué de presse

Caen, le 9 février 2018

Tristes perspectives pour les droits des chômeurs et des précaires

En cette année 2018 c'est un changement radical des droits des privés d'emploi que veulent mettre en place président de la république et gouvernement. Des discussions sont en cours avec les organisations syndicales.

Attention à ne pas se faire piéger par des discours alléchants comme, par exemple, l'universalisation des droits, c'est-à-dire qu'il y aurait plus de personnes pouvant prétendre à des indemnités (des démissionnaires, des artisans, des paysans...).

En fait, alors que les indemnités chômage n'ont cessé de baisser depuis plusieurs décades, qui peut croire qu'elles pourraient augmenter dans un autre système plus élargi et sans ressources supplémentaires ?

Jusqu'à maintenant les droits aux indemnités chômage sont une assurance gérée par des organisations syndicales et patronales. Cela permet de passer un cap difficile. Le transfert à l'État ne maintiendra pas cette assurance. On va plutôt aller vers une assistance minimale pour celles et ceux qui ne peuvent pas trouver d'emploi car l'offre reste énormément insuffisante. L'État, en prenant tout le pouvoir, cherche à développer la flexibilité source de la précarisation de l'emploi, sous forme de toutes sortes de petits boulots.

La volonté d'accentuer le contrôle vise aussi à rendre les chômeurs responsables de leur situation.

Quant aux ressources, les prélever sur le salaire avait un sens, une certaine solidarité entre actifs et privés d'emploi ; un prélèvement par l'impôt (CSG et autres) rompt ce lien.

Au total presque tous les travailleurs-ses y perdront dans cette réforme, déjà beaucoup de retraités-es sont mis à contribution par une hausse de CSG et, si dans un premier temps les actifs voient leur cotisation baisser, il paraît impossible que cette situation dure longtemps.

Après le mauvais coup porté au code du travail, voilà qu'il faut s'attendre à un autre porté aux droits des chômeurs et précaires.

Chrétiens en classe ouvrière, très sensibles aux droits des plus démunis, comment ne serions-nous pas inquiets sur ce qui se trame ? Nous participerons à tous les appels proposés par nos organisations syndicales pour défendre les droits des privés d'emploi.

Bernadette Biniakounou, Michel Carabeux, Marie-Thérèse Colin, Colette Fourdeux, Michel Gigand, Michel Leconte, Pierre Leduc, Jean-Marie Peynard, José Reis, Claude Simon

Contact : Jean-Marie Peynard 02 31 20 26 70